



ÉCOLE DE NATATION

Fiche réinscription activités saison 2020/ 2021

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

Date de naissance :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Téléphone portable parents :

Mail :@.....

Validité : 7 septembre 2020 au 27 juin 2021

Nombre de séances : 30

Tarifs : 145 ,00 euros, non remboursable.

Séances rattrapables (en cas d'absence, maladie...) aux vacances de la Toussaint, Noël, février et Pâques de l'année en cours, pour l'école de natation enfants.

Reprise des cours le lundi 7 septembre 2020.

Mensualisation : dépôt du dossier de mensualisation du 7 au 13 septembre 2020. Il est nécessaire que le mandat autorisant le prélèvement soit bien complété, daté, signé, et accompagné du bon relevé d'identité bancaire.

Les prélèvements sont réalisés en 10 mensualités comme suit :

Pour 2020/2021 : début des prélèvements le 15 novembre 2020. Fin des prélèvements en août 2021.

/!\ Au premier rejet du prélèvement, la somme entière du forfait devra être acquittée

T.S.V.P. ↵



Modes de règlements : chèque, espèces ou CB : à l'accueil de la piscine pendant les heures d'ouverture au public du 7 au 13 septembre 2020.

Rappel : nom/prénom de l'enfant :

Je reconnais par la présente :

- avoir pris connaissance du règlement intérieur du Centre Aquatique Port'Océane,
- avoir pris connaissance du contenu et de la durée de validité des cours de natation
- avoir un certificat médical à mon nom (ou au nom de l'enfant), en ma possession de non contre-indication à la pratique de la natation.

Être informé que :

- l'accès à l'école de natation, ne m'autorise pas à un accès piscine en dehors des heures de cours.
- que tout enfant de moins de 10 ans doit être accompagné d'un adulte jusqu'à l'accueil, à son arrivée et à la fin des cours.
- une fois le droit d'entrée ou autre prestation acquitté, aucun remboursement n'est possible

Fait à Luçon le,

**SIGNATURE
du responsable légal**